

GRILLE D'ANALYSE D'UNE DEMANDE D'ÉQUIVALENCE

# Entretien d'aménagements paysagers

## Label QualiPaysage

### Objet de la fiche

Cette fiche est proposée par QualiPaysage afin d'accompagner les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre dans l'analyse des candidatures lorsqu'un opérateur économique invoque une équivalence au Label QualiPaysage – Entretien d'aménagements paysagers, sans en être titulaire.

Elle constitue une aide méthodologique destinée à faciliter une analyse objective, argumentée et traçable des garanties présentées par le candidat.

Elle peut être conservée et annexée au rapport d'analyse des candidatures afin de contribuer à la motivation de l'appréciation portée par l'acheteur.

### Avant de commencer

Le Label QualiPaysage est exclusivement accessible aux entreprises titulaires d'une qualification QualiPaysage.

Les exigences du label viennent compléter celles de la qualification. Elles portent notamment sur :

- l'organisation de l'entreprise ;
- la préparation et le suivi des chantiers ;
- la qualité d'exécution des ouvrages ;
- la sécurité ;
- les compétences des équipes ;
- les pratiques de management et d'amélioration continue.

En conséquence, l'analyse d'une demande d'équivalence au label dépend de la situation du candidat.

### Informations générales

Acheteur

Consultation

Entreprise analysée

Label QualiPaysage visé

**Entretien d'aménagements paysagers**

Date de l'analyse

Analyste

## Étape préalable : identifier la situation de l'entreprise

### ○ Cas n° 1

L'entreprise est titulaire de la qualification QualiPaysage correspondant aux prestations concernées mais ne dispose pas du Label QualiPaysage.

**Compléter uniquement la présente fiche.**

### ○ Cas n° 2

L'entreprise ne possède ni qualification QualiPaysage, ni Label QualiPaysage.

Dans cette situation, il convient d'apprécier en premier lieu si les capacités techniques de l'entreprise présentent des garanties comparables à celles exigées pour la qualification.

**Compléter successivement :**

- La fiche d'aide à l'analyse d'une demande d'équivalence à la Qualification QualiPaysage (Confirmée ou Spécialisée selon le cas) ;
- Puis, uniquement si les garanties techniques apparaissent comparables, compléter la présente fiche relative au Label QualiPaysage.

### ○ Cas n° 3

L'entreprise est déjà titulaire :

- de la qualification QualiPaysage concernée ;
- du Label QualiPaysage.

**Aucune analyse d'équivalence n'est nécessaire.**

## Principe général

Le Label QualiPaysage ne constitue pas une démarche indépendante.

Il repose sur un socle préalable de compétences techniques attesté par la qualification QualiPaysage.

L'analyse d'une éventuelle équivalence au label ne peut donc être menée qu'après avoir vérifié, ou considéré comme acquises, les garanties correspondant à la qualification concernée.

Le Label QualiPaysage repose par ailleurs sur un audit des pratiques de l'entreprise et de ses réalisations.

La présente fiche permet d'apprécier les garanties pouvant être démontrées au moyen des éléments produits par le candidat. Elle ne saurait toutefois se substituer à un audit de terrain.

## Méthode d'analyse recommandée

L'analyse de l'équivalence ne consiste pas à vérifier si le candidat produit exactement les mêmes documents que ceux exigés dans le cadre du Label QualiPaysage.

Elle consiste à apprécier si les éléments présentés permettent de démontrer un niveau de garanties comparable, notamment en matière :

- d'organisation de l'entreprise ;
- de préparation et de suivi des chantiers ;
- de qualité d'exécution des ouvrages ;
- de prévention des risques ;
- de compétences des équipes ;
- d'amélioration continue.

L'acheteur motive son appréciation au regard des éléments effectivement produits par le candidat.

## Analyse des garanties présentées

| N° | Critère du référentiel QualiPaysage                                                                                                                                                                                                                       | Exemples de documents                                                                                                              | Pièce(s) produite(s) par le candidat | Analyse de l'acheteur | Garantie apportée                                                                                                       | Observations |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| 1  | <b>Organisation générale de l'entreprise</b><br>L'entreprise dispose d'une organisation permettant d'assurer la gestion, la maîtrise et le suivi de l'ensemble de ses activités d'entretien.                                                              | Organigramme, fiches de fonction, procédures internes, manuel qualité, répartition des responsabilités.                            |                                      |                       | <input type="radio"/> Démontrée<br><input type="radio"/> Partiellement démontrée<br><input type="radio"/> Non démontrée |              |
| 2  | <b>Méthode de chiffrage</b><br>L'entreprise démontre une méthode de chiffrage structurée, prenant en compte les rendements des matériels, les temps de travail, les moyens humains et les prix unitaires.                                                 | Méthode de chiffrage, sous-détail de prix, bordereaux, devis détaillés, outils ou tableaux de calcul.                              |                                      |                       | <input type="radio"/> Démontrée<br><input type="radio"/> Partiellement démontrée<br><input type="radio"/> Non démontrée |              |
| 3  | <b>Planification et plan de charge</b><br>La planification des contrats d'entretien et des interventions ponctuelles permet d'établir un plan de charge annuel cohérent avec les effectifs, les équipes et les moyens matériels disponibles.              | Planning annuel prévisionnel par équipe et par chantier, plan de charge, tableau d'affectation des moyens.                         |                                      |                       | <input type="radio"/> Démontrée<br><input type="radio"/> Partiellement démontrée<br><input type="radio"/> Non démontrée |              |
| 4  | <b>Préparation des interventions</b><br>Les chantiers sont préparés selon une procédure identifiée : revue de contrat, réunions préalables, mise à disposition des pièces du marché et diffusion des informations utiles au responsable d'équipe.         | Contrat, CCTP, dossier de chantier, ordre de mission, compte rendu de réunion préalable, procédure de préparation.                 |                                      |                       | <input type="radio"/> Démontrée<br><input type="radio"/> Partiellement démontrée<br><input type="radio"/> Non démontrée |              |
| 5  | <b>Suivi des interventions et remontée d'information</b><br>L'entreprise assure le suivi opérationnel des prestations et organise une remontée formalisée des informations de chantier vers l'encadrement et la direction.                                | Rapports journaliers, fiches d'intervention, comptes rendus, tableaux de suivi, retours d'expérience.                              |                                      |                       | <input type="radio"/> Démontrée<br><input type="radio"/> Partiellement démontrée<br><input type="radio"/> Non démontrée |              |
| 6  | <b>Maîtrise de la sous-traitance</b><br>Lorsque la sous-traitance est utilisée, l'entreprise encadre et contrôle les intervenants, leurs conditions d'intervention, leur planning, leur sécurité et le respect des exigences contractuelles.              | Contrats de sous-traitance, registre des intervenants, plans de prévention, planning, contrôles ou évaluations des sous-traitants. |                                      |                       | <input type="radio"/> Démontrée<br><input type="radio"/> Partiellement démontrée<br><input type="radio"/> Non démontrée |              |
| 7  | <b>Satisfaction des clients et traitement des réclamations</b><br>L'entreprise dispose d'une démarche adaptée de suivi de la satisfaction, d'analyse des demandes spécifiques et de traitement des réclamations dans une logique d'amélioration continue. | Questionnaires, tableau de bord, registre des réclamations, procédure d'accueil, plans d'actions, réponses aux clients.            |                                      |                       | <input type="radio"/> Démontrée<br><input type="radio"/> Partiellement démontrée<br><input type="radio"/> Non démontrée |              |

| N° | Critère du référentiel QualiPaysage                                                                                                                                                                                                                                                                    | Exemples de documents                                                                                                            | Pièce(s) produite(s) par le candidat | Analyse de l'acheteur | Garantie apportée                                                                                                        | Observations |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| 8  | <b>Document unique et prévention des risques</b><br>Le Document unique d'évaluation des risques est à jour, accessible et traduit en actions de prévention adaptées aux activités d'entretien.                                                                                                         | DUER, programme annuel de prévention, affichage, preuves de diffusion, suivi des actions.                                        |                                      |                       | <input type="radio"/> Démontrée<br><input type="radio"/> Partiellement démontrée<br><input type="radio"/> Non démontrée  |              |
| 9  | <b>Organisation de la santé et de la sécurité</b><br>L'entreprise met en œuvre les instances, documents et dispositifs de prévention applicables à sa taille et aux chantiers : CSE/CSSCT, PPSPS, plans de prévention et consignes de sécurité.                                                        | Comptes rendus CSE/CSSCT, PPSPS, plans de prévention, feuilles de présence, consignes et affichages.                             |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 10 | <b>Sauveteurs secouristes et moyens de secours</b><br>L'entreprise organise les premiers secours et dispose de personnels formés ainsi que de matériels de secours adaptés, disponibles dans les locaux, véhicules et équipes.                                                                         | Liste des SST, certificats, registre de contrôle des trousses, implantation des secours, procédure d'urgence.                    |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 11 | <b>Sécurité des matériels d'entretien</b><br>Les dispositifs de sécurité des tondeuses, broyeurs, débroussailleuses, tronçonneuses et autres matériels sont opérationnels et contrôlés; les règles d'utilisation sont connues des opérateurs.                                                          | Registre et procédure de contrôle, fiches de maintenance, contrôles des dispositifs homme mort, carters et protections, notices. |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 12 | <b>Équipements de protection individuelle</b><br>Les EPI généraux et spécifiques aux activités d'entretien sont disponibles, adaptés, entretenus et effectivement portés : chaussures, gants, casques, haute visibilité, protections auditives et oculaires, vêtements anti-coupure selon les travaux. | Liste des EPI, registre de remise, procédure de gestion, factures, contrôles, constats ou photographies.                         |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 13 | <b>Autorisations de conduite et habilitations</b><br>Les autorisations de conduite, CACES et AIPR nécessaires sont à jour, adaptées aux engins utilisés et détenues par le personnel concerné.                                                                                                         | Autorisations signées, CACES, AIPR, tableau de suivi des habilitations, évaluations internes.                                    |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 14 | <b>Sécurité incendie, électrique et contrôles réglementaires</b><br>Les installations électriques, moyens incendie et matériels soumis à vérification font l'objet des contrôles réglementaires et périodiques requis.                                                                                 | Rapports de contrôle, registre de sécurité, vérifications périodiques, levée des réserves, registre matériel.                    |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |

| N° | Critère du référentiel QualiPaysage                                                                                                                                                                                                                                                         | Exemples de documents                                                                                                              | Pièce(s) produite(s) par le candidat | Analyse de l'acheteur | Garantie apportée                                                                                                        | Observations |
|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| 15 | <b>Gestion, entretien et disponibilité du matériel</b><br>Le parc matériel est identifié, entretenu et adapté aux prestations. L'entreprise assure la maintenance, l'affûtage, le nettoyage, les contrôles et la disponibilité des équipements.                                             | Inventaire, registre de maintenance, carnets d'entretien, planning d'affectation, factures, protocoles d'affûtage et de nettoyage. |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 16 | <b>Produits phytopharmaceutiques et Certiphyto</b><br>Lorsque des produits phytopharmaceutiques sont utilisés, les personnels habilités sont identifiés par équipe; le stockage, l'accès, les fiches de données de sécurité, les habilitations et le registre d'utilisation sont conformes. | Certiphyto, agrément, liste des personnels habilités, registre des utilisations, FDS, plan et contrôle du local de stockage.       |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 17 | <b>Compétences des dirigeants et de l'encadrement</b><br>Les dirigeants et cadres disposent des compétences nécessaires à la gestion de l'entreprise et à la maîtrise technique des activités d'entretien, et actualisent leurs connaissances.                                              | CV, diplômes, attestations d'expérience, formations, participations à des conférences ou webinaires.                               |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 18 | <b>Formation et compétences du personnel</b><br>L'entreprise évalue et développe les compétences de ses salariés, notamment en tonte, fauchage, taille, fleurissement, reconnaissance des végétaux, espèces invasives et gestion alternative des espaces.                                   | Plan de développement des compétences, attestations, matrice de compétences, évaluations, tutorat, historique des formations.      |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 19 | <b>Stabilité, intégration et conditions de travail</b><br>L'entreprise suit la stabilité du personnel, organise l'intégration des nouveaux salariés et veille à la santé, au bien-être, à l'égalité de traitement et à la qualité des conditions de travail.                                | Indicateurs RH, pyramide des âges, bilan social, livret d'accueil, preuves de remise, actions QVCT, entretiens professionnels.     |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 20 | <b>Référent RSE et démarche d'amélioration</b><br>L'entreprise identifie les responsabilités liées à la RSE et met en œuvre des actions suivies en faveur de l'amélioration continue de ses pratiques sociales et environnementales.                                                        | Politique ou plan d'action RSE, référent identifié, indicateurs, bilans, comptes rendus, actions correctives.                      |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 21 | <b>Règles professionnelles et référents techniques</b><br>Les règles professionnelles et normes applicables sont connues, accessibles et diffusées. Des personnes référentes sont identifiées pour accompagner les équipes.                                                                 | Liste des référents, documentation, procédures, preuves de diffusion, formations et sensibilisations.                              |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |

| N° | Critère du référentiel QualiPaysage                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Exemples de documents                                                                                                                 | Pièce(s) produite(s) par le candidat | Analyse de l'acheteur | Garantie apportée                                                                                                        | Observations |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| 22 | <b>Gestion des déchets et valorisation des déchets verts</b><br>L'entreprise trie, trace, évacue ou valorise les déchets selon leur nature et privilégie, lorsque cela est compatible avec l'état sanitaire, la réutilisation locale des déchets verts : paillage, BRF ou broyat.                                          | Registre déchets, bordereaux, contrats de filière, procédure de tri, suivi des volumes, exemples de valorisation sur site.            |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 23 | <b>Gestion des produits dangereux et prévention des pollutions</b><br>Les produits dangereux, carburants et autres substances à risque sont stockés, manipulés et suivis afin de prévenir les pollutions et de garantir l'accès aux informations de sécurité.                                                              | FDS, inventaire, dispositifs de rétention, procédure de stockage, kit anti-pollution, registre et contrôles.                          |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 24 | <b>Gestion de l'eau et sobriété des ressources</b><br>L'entreprise adapte les arrosages aux besoins des végétaux, au sol, aux conditions climatiques et aux restrictions, et propose des solutions réduisant les consommations d'eau.                                                                                      | Plan d'arrosage, relevés, programmation, contrôles d'humidité, propositions d'économie d'eau, prise en compte des arrêtés sécheresse. |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 25 | <b>Solutions alternatives et gestion différenciée</b><br>L'entreprise maîtrise et propose des alternatives aux produits phytopharmaceutiques et à l'entretien intensif : désherbage mécanique ou thermique, paillage, couvert végétal, fauchage raisonné, gestion différenciée et protocoles adaptés aux espaces protégés. | Plan de gestion différenciée, fiches méthodes, mémoire technique, références, propositions adressées aux donneurs d'ordre.            |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 26 | <b>Biodiversité, faune et flore</b><br>Les pratiques d'entretien prennent en compte les cycles biologiques, la floraison, la faune, les continuités écologiques, les espèces invasives, allergènes ou toxiques et les contraintes des espaces naturels.                                                                    | Diagnostics, cartographies, planning adapté, protocoles de fauchage, zones refuges, fiches d'information, suivi des espèces.          |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 27 | <b>Communication interne</b><br>L'entreprise organise la circulation des informations techniques, réglementaires et de sécurité au moyen de réunions, affichages, notes, ordres de mission et outils adaptés.                                                                                                              | Comptes rendus de réunions, affichages, notes de service, intranet, fiches journalières, ordres de mission.                           |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |

| N° | Critère du référentiel QualiPaysage                                                                                                                                                                                                                                  | Exemples de documents                                                                                                                 | Pièce(s) produite(s) par le candidat | Analyse de l'acheteur | Garantie apportée                                                                                                        | Observations |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| 28 | <b>Communication externe et devoir de conseil</b><br>L'entreprise informe le client des contraintes, risques et bonnes pratiques, formule des préconisations et valorise les solutions alternatives et environnementales adaptées au site.                           | Notes d'information, rapports de visite, courriels, propositions techniques, comptes rendus, réserves et recommandations.             |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 29 | <b>Moyens de performance supplémentaires</b><br>L'entreprise investit dans des matériels, équipements, outils numériques ou procédés permettant d'améliorer la sécurité, la qualité, la productivité et la performance environnementale.                             | Plan d'investissement, fiches techniques, matériels électriques ou à faibles émissions, logiciels de suivi, outils de mesure.         |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 30 | <b>Image, locaux, véhicules et tenues</b><br>Les locaux, dépôts, véhicules, matériels et tenues sont entretenus, propres, sécurisés et cohérents avec l'image de professionnalisme portée par l'entreprise.                                                          | Photographies, plan d'entretien des locaux et véhicules, registre de nettoyage, politique de tenue, constats de visite.               |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 31 | <b>Aspect général et organisation des chantiers</b><br>Les chantiers en cours ou terminés sont propres, organisés et intégrés au site conformément au cahier des charges; les nuisances, contraintes d'accès, horaires et coactivité avec le public sont maîtrisées. | Photographies, rapports de visite, plan d'installation ou d'intervention, mesures de balisage et de gestion des nuisances.            |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 32 | <b>Qualité des gazons et surfaces herbacées</b><br>Les opérations de tonte, fauchage, aération, décompactage, régénération, fertilisation et arrosage sont adaptées au type de couvert, aux prescriptions contractuelles et aux enjeux de biodiversité.              | Fiches d'intervention, planning, plan de fertilisation, relevés, photographies, contrôles de hauteur et de qualité des coupes.        |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 33 | <b>Qualité des massifs, fleureissements et vivaces</b><br>Les opérations de désherbage, arrosage, fertilisation, renouvellement, paillage, nettoyage et gestion des agresseurs assurent la santé, la pérennité et la qualité esthétique des végétaux.                | Fiches de chantier, programme d'intervention, dossiers photographiques, suivi des remplacements, plan d'arrosage et de fertilisation. |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |

| N° | Critère du référentiel QualiPaysage                                                                                                                                                                                                                                       | Exemples de documents                                                                                                           | Pièce(s) produite(s) par le candidat | Analyse de l'acheteur | Garantie apportée                                                                                                        | Observations |
|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| 34 | <b>Qualité d'entretien des arbustes</b><br>Le mode de conduite et les tailles respectent le port des végétaux, la saisonnalité, les demandes du client et les règles de l'art ; les solutions biologiques et les couvertures du sol sont privilégiées.                    | Fiches de taille, diagnostics, photographies, préconisations, suivi des paillages, preuves de protection biologique intégrée.   |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 35 | <b>Qualité d'entretien des arbres</b><br>Les tailles et soins sont conformes aux diagnostics et prescriptions ; les coupes sont nettes, les dispositifs de protection, tuteurage ou haubanage sont suivis et les méthodes alternatives sont privilégiées.                 | Diagnostics, rapports d'intervention, dossiers photographiques, fiches de suivi des tuteurs, haubans, arrosages et protections. |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 36 | <b>Implication des équipes et répétabilité des pratiques</b><br>Les responsables et opérateurs connaissent les dossiers, plannings, points de contrôle, difficultés et actions d'amélioration. Les pratiques sont cohérentes et répétables entre les différentes équipes. | Entretiens, questionnaires, rapports de visite, audits internes, dossiers de chantier, comptes rendus et photographies.         |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |

## Appréciation globale

Au regard des éléments analysés, les pièces produites permettent-elles d'apprécier des garanties organisationnelles et qualitatives comparables à celles exigées dans le cadre du Label QualiPaysage – Entretien d'aménagements paysagers ?

- ☐ Oui
- ☐ Partiellement (des compléments seraient nécessaires)
- ☐ Non

## Observations complémentaires de l'acheteur

## Conclusion de l'analyse

La présente fiche constitue une aide méthodologique destinée à accompagner l'analyse des garanties présentées par un candidat sollicitant une reconnaissance d'équivalence au Label QualiPaysage.

Elle ne vaut ni reconnaissance d'équivalence, ni validation des capacités d'un opérateur économique.

L'appréciation des garanties présentées relève de la seule responsabilité de l'acheteur, dans le respect des principes de la commande publique.

La présente fiche peut être conservée et annexée au rapport d'analyse des candidatures afin de contribuer à la motivation de l'appréciation portée sur les éléments produits par le candidat.